

CACES chariots automoteurs – 2

Catégories : 3 et 5 - Formation initiale» (CITY PRO)

Inter (21h)

Code GSCC09

Les + de cette formation

Formation théorique (Jour 1), formation pratique (Jour 2) et tests théorique et pratique (Jour 3 - Passage des 2 CACES)

Tarif : 510 € HT

Durée : 21h

Pour qui ?

Toute personne affectée à la conduite des chariots élévateurs automoteurs de catégorie 3 et 5 (conducteurs débutants).

Pré requis

Avoir 18 ans (sauf certaines exceptions réglementées), Savoir lire et écrire, maîtriser les 4 opérations, avoir le sens des responsabilités, être vérifié apte médicalement antérieurement aux formations et/ou aux tests. En cas de doute, passer une visite médicale auprès d'un praticien habilité (médecin du travail, médecin conseil etc...). La possession du permis B (voiture) est un atout appréciable.

Objectifs de formation

Réaliser des opérations de chargement et de déchargement de véhicules, de stockage et de déstockage, de transfert de charges. Assurer la maintenance de premier niveau du matériel utilisé. Rendre compte par écrit des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de la fonction. Satisfaire les tests d'évaluation requis dans le cadre des tests CACES des 2 catégories d'engins concernées.

Siège - Centre scientifique et technique

3, av. Claude-Guillemain, BP 36009, 45060 Orléans Cedex 2 - France

brgm - établissement public à caractère industriel et commercial - RCS Orléans - SIRET 582 056 149 00120 www.brgm.fr

BRGM Formation - Déclaration d'activité d'organisme de formation enregistrée sous le n° 2445P017845

Tél. : +33 (0) 2 38 64 37 91 - brgmformation@brgm.fr

<https://formation.brgm.fr>

Programme détaillé

Développement des idées et mise en paragraphes.

Moyens pédagogiques

2 Tests réalisés sur chariot de catégorie 3 (chariot élévateur en porte à faux de capacité < 6t) et de catégorie 5 (chariot élévateur à mât rétractable).

Observations

Pas de prise en charge du repas

Responsable pédagogique

Formateurs qualifiés CITY PRO Testeurs reconnus aptes à la fonction par un organisme certificateur de qualification. Présence de 2 testeurs simultanés sur la troisième journée (maximum 6 test par testeur et par jour).

Prochaine(s) session(s)